

Matane, 2 juin 2003.

Secrétaire du BAPE
Projet d'enfouissement sanitaire à Matane
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (P.Q.)
G1R-6A6.

1. Titre du projet.

Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Matane .

2. Je me présente.

Je suis un mâle, adulte et retraité qui conteste un projet pour la première fois de sa vie. Je demeure à Matane et y possède une maison. Je vis près de mes petits enfants et c'est principalement pour eux que je m'exprime aujourd'hui, car ils n'ont respectivement que 4 et 7 ans. Je demeure dans l'ouest de la ville et je suis particulièrement sensible à tout ce qui touche la nature, la santé, la beauté et une organisation sociale harmonieuse. Enfin, je prétend être capable d'analyser le présent projet à titre de citoyen, possédant un baccalauréat es arts, une licence en histoire, un baccalauréat en psycho-pédagogie et surtout un minimum de gros bon sens.

3. Mon intérêt vis à vis du projet.

J'ai assisté sans grande motivation préalable à la séance d'information publique tenue à Matane, le 25 mars 2003. C'est alors avec une étonnante stupéfaction que j'ai pris connaissance de l'ensemble du projet. C'est aussi à ce moment que j'ai vu que le projet était traité avec une grande désinvolture et avec banalité par les représentants du promoteur et le représentant du ministère de l'environnement. Pour eux, il ne s'agissait que d'un dossier technique, qui correspondait aux normes techniques et qui devait être traité par la communauté scientifique, en des termes de spécialistes (langage de bois).

C'est alors que j'ai décidé qu'un chat devait s'appeler un chat et que je devais exprimer mon opinion contre ce projet indigne de ma ville dont la devise est "Le succès dans l'effort". J'entend bien démontrer dans les paragraphes suivants que les autorités de la ville de Matane n'ont pas suivi leur devise à propos du projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Matane et que les promoteurs ont bâclé leur projet en se souciant très peu de l'impact sur les citoyens de Matane.

4. Mon opinion sur l'ensemble du projet.

Depuis l'opération fusion municipale à Matane, les élus municipaux et les principaux administrateurs ont déployés de grands efforts pour obtenir le succès d'une fusion harmonieuse. Ils ont harmonisé plusieurs règlements et plusieurs juridictions, allant jusqu'à réglementer l'implantation des porcheries dans la nouvelle ville. Ça c'est la réalisation du "Succès dans l'effort".

Mais, ils ont oublié le plus important, soit le bien être des citoyens. La nouvelle ville a hérité de la décision de la création d'un dépotoir à Matane, qui accueillerait désormais les vidanges de 4 municipalités régionales de comté. Loin d'être le succès dans l'effort, nous sommes maintenant dans la faillite et le laisser-faire. Je n'ai jamais voté pour la régie inter municipale lors des élections municipales passées. A qui cette fameuse régie inter municipale est-elle redevable? Pourquoi y a-t-il une telle impunité pour un organisme non élu, mais qui par transfert de pouvoirs, se voit conférer des droits sans avoir les devoirs correspondants?

D'abord, l'ensemble d'un processus démocratique normal n'a pas été suivi. La ville de Matane n'a jamais consulté ses citoyens à l'égard du projet. La MRC de Matane n'a jamais consulté ses citoyens. Quant à la régie inter municipale, qui est le promoteur du projet, ça ne constitue qu'une entité juridique, loin des citoyens, qui n'a de compte à rendre à personne et qui ne consulte qu'elle-même. Heureusement, la présente commission du BAPE constitue le dernier rempart de la démocratie établie par un ordre de gouvernement supérieur.

Loin des préoccupations des citoyens du milieu concernée (ville de Matane), la régie inter municipale ne s'est préoccupée pratiquement que du bien publique financier. En voulant faire économiser \$43.00 par année, par résidence, en taxes de vidanges, la régie est prête à exposer les citoyens oubliés et concernés à toutes les vicissitudes du projet qu'elle a banalisées lors de la première phase des présentes audiences.

5. Mes préoccupations vis à vis les répercussions du projet.

Après avoir brièvement exposé mon opinion sur l'ensemble du projet qui ne respecte pas la devise de notre cité. Je vous présente une énumération de mes onze (11) principales préoccupations vis à vis les répercussions du projet:

a) La santé

En déposant 40,000 tonnes de déchets non traités ni sélectionnés, par année, dans les limites d'une ville si petite soit-elle, il y aura des dangers pour la santé physique et mentale des citoyens concernés.

b) Les odeurs:

Le lieu d'enfouissement sanitaire projeté est situé au sud-ouest de la ville de Matane, en plein dans la ligne des vents dominants pour les résidents du sud-ouest de la ville; pourquoi la ville de Matane a-t-elle un règlement pour interdire les porcheries et leurs odeurs à l'intérieur de ses limites ? Pourquoi une telle négligence quand il s'agit des odeurs d'un dépotoir pendant 52 ans ?

c) La pollution de l'eau:

Plusieurs résidents de Matane sur Mer ne sont pas raccordés au système d'aqueduc municipal, c'est impossible que 40'000 tonnes de déchets par année déposées en amont de leur résidence, ne contaminent pas leurs puits au cours des 52 prochaines années; la rivière "petit bras" avec ses petites truites indigènes sera sûrement très polluée par le projet. Qui va payer pour cette contamination plus que potentielle, les citoyens de Matane et de St-Ulric ?

d) Surcapacité du bassin d'épuration:

La sur utilisation du bassin d'épuration municipal par le projet va sûrement bloquer la venue d'éventuelles entreprises dans le grand parc industriel de Matane. Quel est l'état des sédiments du bassin d'épuration ? Où est la véritable préoccupation de la ville de Matane en matière d'environnement lorsque l'on sait que la ville n'a pas fait de prélèvements des sédiments du bassin d'épuration depuis 1991 ? Heureusement que la commission par la voix de son président en a fait la demande lors de la première phase des audiences, mais l'ingénieur municipal nous a affirmé que les résultats de tels prélèvements ne seraient disponibles que dans six (6) mois; la date limite du 13 septembre 2003 pour la remise de la recommandation de la commission au ministre de l'environnement sera dépassée depuis longtemps. Ça ne constitue qu'un des cul de sac dans lequel nous conduit cette étude d'impact sur le projet.

e) Les catastrophes naturelles.

Quand je constate à la lecture du projet et lors de la phase un (1) des présentes audiences que le promoteur n'a pas élaboré de solution de rechange au projet, communément appelé plan B, je comprend qu'a fortiori ils n'ont rien prévu en cas de catastrophes naturelles. A propos de l'inondation du Saguenay, les climatologues nous enseignent que des phénomènes semblables peuvent se produire à tous les 100 ans (Québec-Science). De plus, nous sommes près de la région de Charlevoix qui est une zone à haut risque pour les tremblements de terre. Comment va se comporter le mur de protection et la canalisation des eaux contaminées en cas de catastrophes naturelles ? J'aurais aimé avoir des renseignements à cet égard. Nous sommes actuellement dans une période complexe de réchauffement de la planète et conséquemment de bouleversement de nos acquis en matière de changement climatique. Comment un rapport scientifique sérieux avec des

projections sur un demi-siècle peut-il ne pas traiter de la possibilité de catastrophes naturelles ? Ça manque de sérieux, pour le moins qu'on puisse dire.

f) La rivière à saumon:

La rivière Matane située à proximité du projet constitue un des joyaux du patrimoine québécois, comme rivière à saumon avec pêche à gué au centre-ville. A mon avis, la possibilité de polluer cette rivière par le présent projet existe réellement. J'aurais souhaité que les promoteurs apportent une attention plus soutenue vis à vis cet aspect dans leur étude d'impact. Leurs arguments à cet égard ne m'ont pas convaincu. D'ailleurs, l'opposition de la Société de la gestion de la rivière Matane au projet est plus que significative.

g) Le tourisme:

Dans le monde du tourisme la suggestivité est plus forte que la réalité. Si un quotidien national et/ou une revue spécialisée font paraître une photo de trois camions blancs de vidanges suivis d'une douzaine d'automobiles en mal de dépassement avec la mention " la route pour Matane", ce sera la catastrophe ici pour quelques décennies sur le plan touristique. Avec le présent projet, l'image de quelques gros camions blancs lourdauds ralentissant la circulation n'est pas le produit d'une imagination débordante, mais bien un fait réel et quotidien. Encore ici, le promoteur aurait dû se soucier de cet aspect. C'est le gagne pain principal du territoire compris par les quatre (4) M.R.C. concernées.

h) La dévaluation des maisons:

Actuellement, dans les environs de la Métropole du Québec, le prix de vente des maisons se situe aux environs de 25 à 30% au-dessus de l'évaluation municipale. A Matane, le prix de vente des maisons se situe souvent aux environs de 10% de moins que l'évaluation municipale. Notre appauvrissement à cet égard va sûrement s'accroître avec la réalisation du projet, surtout pour le secteur ouest de la ville. Beaucoup de gens pensent à déménager, malheureusement, seul les mieux nantis pourront jouir de ce privilège.

i) Le démarchage pour de nouvelles entreprises:

D'une part, la ville de Matane paye des gens pour effectuer du démarchage auprès de nouvelles entreprises (v. g. salon éolien du Texas), d'autre part, la même municipalité se tire dans le pied en acceptant les vidanges de 64,000 personnes pendant plus d'un demi siècle. Les premières questions d'une entreprise potentielle sont la qualité et la quantité de la main d'œuvre et la qualité de vie pour ses employés. La qualité de vie des citoyens de Matane va sûrement se détériorer avec le projet d'enfouissement de 67,000 mètres cubes par année de résidus à l'intérieur des limites de la ville.

j) Les déchets toxiques

Lors de la rédaction de ce petit mémoire, j'ai lu, j'ai questionné et j'ai enquêté. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que beaucoup de déchets dangereux se retrouvent enfouis dans le dépot municipal. Il n'y a pas de contrôle ou si peu à l'égard des déchets toxiques. Qu'on me prouve le contraire, j'en serais heureux ! On m'a appris que les batteries de toutes sortes, des résidus de peinture, solvant, essence, huile et j'en passe, se retrouvent tous impunément au site d'enfouissement. Si une partie des citoyens de Matane ne se conforme pas aux règles usuelles en matière de résidus dangereux, peut-on croire que les cinquante et un mille (51,000) autres usagers du futur site d'enfouissement vont se conduire autrement ?

k) Le camionnage:

En plus des camions blancs de notre ville qui transportent quotidiennement nos vidanges, huit mille trois cent (8,300) camions de vidanges vont converger annuellement vers Matane, dans un aller-retour néfaste à la circulation touristique d'été et dangereux pour la circulation routière hivernale . Je pourrais parler des déversements, des renversements, mais j'ai perdu le goût de discourir sur ces sujets si peu appétissants. De toute façon, j'ai hâte de vous parler de ma conclusion et je vous prie de noter en passant que j'ai rigoureusement suivi le canevas de mémoire suggéré par la commission, dans son fascicule concernant la rédaction d'un mémoire.

6. Commentaires et recommandations.

Dans une société en perpétuels changements où on ne peut pratiquement rien prévoir au-delà de quelques semaines ou quelques mois, ni au plan géopolitique, ni au plan financier, ni au plan climatique etc... Nos acquis sont sans cesse bouleversés par l'imprévisible modernité des découvertes technologiques. Comment peut-on prévoir naïvement que pendant 52 ans, le projet concerné sera pratiquement sans impact pour la vie des citoyens matanais ?

Je vous interpelle pour la première fois dans ce texte, Monsieur le président et les autres membres de cette commission, pensez à nous et à nos petits enfants lors de la rédaction de votre rapport, vous constituez le dernier rempart démocratique contre cet infâme projet.

Je vous signifie de plus que mon intervention n'a fait l'objet de concertation avec aucun autre intervenant.

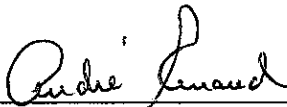
Je suggère que la ville de Matane se retire de la régie inter-municipale et que cette même ville revienne au "statu quo ante" avec les autres municipalités de la M.R.C. de Matane à l'égard de l'enfouissement des déchets.

Je suggère que la M.R.C. de Matane se trouve un nouveau site d'enfouissement qui ne nuise pas à aucun citoyen, même pas à celui du fond d'un rang de l'arrière pays. La M.R.C. est très grande et les espaces non habités sont très nombreux.

Quant aux coûts occasionnés par le fait de se retirer de la régie inter-municipale, ils seront sans doute moindre que ceux occasionnés par les injonctions et les référendums de toutes sortes qui vont de toute façon bloquer ce projet d'enfouissement. Une décision favorable de cette commission n'amènera que la paix sociale dans notre ville.

En terminant, Monsieur le président, Monsieur le commissaire, Mesdames les analystes et les trois autres Mesdames de l'équipe de la commission, je vous remercie pour votre travail impeccable à date, pour votre patience, votre sens de l'écoute à l'égard des requérants et votre sens inné de recherche de l'éclaircissement et du détail. Je vous quitte en vous laissant sur cette phrase: la Gaspésie est un grand et beau territoire peu peuplé, pourquoi s'évertuer à concentrer les déchets de la moitié de ses résidents à l'intérieur d'une seule et même municipalité déjà handicapée sur le plan de l'environnement.

Merci encore Monsieur le président.



ANDRE RENAUD